

La Buvette des Alpagnes

[Ours des Pyrénées](#)

[Ours brun](#)

[Loup](#)

[Lynx](#)

[Acteurs](#)

[Associations](#)

[Pastoralisme](#)

[Chasse](#)

[Autres thèmes](#)

[A propos](#)

17 octobre 2008

Non à l'AOC Barèges-Gavarnie !

Je vous propose une cyberaction **AOC Barèges Gavarnie**. Cette appellation qui refuse les moyens de protections parce que le texte de l'AOC les oblige à laisser les troupeaux en liberté sous peine de perdre le droit à l'appellation.

L'esprit fondateur des AOC est le "**respect des pratiques loyales et constantes**." Ce n'est pas le cas pour cette appellation. Obliger la divagation des troupeaux n'est ni loyal, ni une pratique historique.

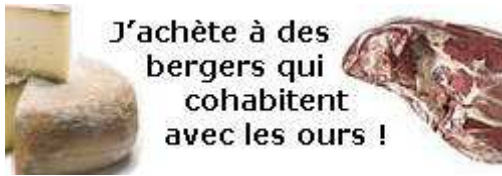
- La "table" est ouverte pour l'ours, les troupeaux sont en libertés et souvent non gardés.
- Les prédateurs sont remboursables mais dénoncés dans la presse comme des excès des ours "prédateurs".
- Les moyens de protection sont refusés à cause du texte de l'AOC.

Montrez que vous n'êtes pas d'accord avec ces excès. Ecrivez aux adresses suivantes ou faxez **votre plainte** aux établissements qui coopèrent avec l'AOC Barèges-Gavarnie. Soyez polis et demandez aux personnes de revoir leur position envers l'AOC Barèges-Gavarnie qui sournoisement refuse la cohabitation avec l'ours.

- hotel-la-breche@gavarnie.com : Fax : 05.62.92.46.05
- toulouse@lejgo.com
- parisdrouot@lejgo.com
- paris.saintgermain@lejgo.com
- Auberge.cabaleros@wanadoo.fr : Fax 05.62.97.91.48
- info@hotel-castera.com : Fax 05.62.39.77.29
- louissette@lestoys.com : Fax : 05.62.92.65.15
- Le cordon bleu à Paris (voir [sa réponse](#))
- webmaster@montecarloresort.com
- moutonbg@free.fr : "Mouton Barèges-Gavarnie"

Remplissez les formulaires en lignes suivants :

- http://www.e-leclerc.com/c2k/portail/conso/form_contact.asp
pour les 4 magasins : Méridien à IBOS, L'Ormeau à TARBES, ORLEIX, LOURDES
- <http://www.restaurant-chezruffet.com/contact.php>
- <http://www.montecarloresort.com/Contact.html>



"A chaque fois que nous faisons nos courses, nous opérons des choix de produits, de prix, de qualité; mais nous achetons aussi les conditions de travail de ceux qui produisent, les conditions de fabrication, d'évolution et de destruction des produits, et donc de leur impact sur la planète. Tout acte de consommation a une influence directe sur les conditions environnementales et sociales de production.

Quand on achète un produit, on achète aussi le monde qui va avec..."

Nathalie Kosciusko-Morizet,
Présidente de l'organisation Consodurable

Exemple de contenu modifiable selon votre inspiration

Bonjour,

Nous sommes désolés de découvrir que vous utilisez des produits de l'AOC Barèges-Gavarnie dans votre établissement.

Nous n'avons rien contre ces produits qui sont peut-être de qualité, ni contre les éleveurs qui ont le droit de retirer un juste revenu de leur travail, mais le texte de cette AOC est scandaleux. Il ne respecte pas l'esprit des AOC : "*Des pratiques loyales et constantes.*"

Dans ses status, cette AOC rend obligatoire la divagation des troupeaux en liberté, ce qui est incompatible avec les moyens de protection contre l'ours des Pyrénées. La table est ouverte pour l'ours sur un troupeau non gardé. Les prédatons sont alors dénoncées, remboursées et publiées dans la presse comme des excès du plantigrade. Les éleveurs utilisent alors le texte de l'AOC pour justifier leur refus des moyens de protection. C'est tout bonnement scandaleux. Nous sommes nombreux à dénoncer cette AOC et sommes bien décidés à le faire savoir.

Nous vous prions, pour ces raisons, de revoir votre position envers cette AOC.

Le jour où ce texte manipulateur anti-ours sera modifié, nous serons d'accord pour soutenir ces éleveurs.

En attendant, nous devons dénoncer les établissements qui collaborent avec l'AOC Barèges-Gavarnie incompatible avec le respect de la biodiversité.

Veillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Votre signature

Vous pouvez également joindre le texte ci-dessous...

Barèges-Gavarnie, l'AOC qui voulait rayer l'ours de la carte ...

Ci-dessous, un recueil de textes informatifs sur cette fâcheuse AOC :

1 - Extrait AOC du "bilan à mi-parcours FERUS-ADET-WWF" du plan de renforcement de l'ours brun des Pyrénées :

"(...) nous ne voulons pas d'une "montagne Monsanto" où tout ce qui gênerait le mouton serait éliminé.

L'exemple de ce qu'il ne faut pas faire est donné par l'AOC Barèges-Gavarnie.

Nous n'avons rien à dire sur le principe de l'attribution d'une AOC à une production agricole, ce n'est pas de notre ressort. Mais nous nous élevons fermement contre toute disposition qui aboutirait à la destruction d'espèces ou de milieux juridiquement protégés sous prétexte de leur incompatibilité avec les "règles" de l'AOC. Nous comptons sur la fermeté des pouvoirs publics. Le concept de développement "durable" serait vite

mis à mal s'il suffisait de conférer des AOC pour s'affranchir des directives européennes et des lois françaises qui protègent la nature et la biodiversité. Ancien ministre de l'Environnement et convaincu du bien fondé des politiques européennes de conservation du patrimoine naturel, le ministre chargé de l'Agriculture devrait partager notre souci.

L'AOC attribuée pour des moutons des Hautes-Pyrénées est un bon exemple de ce genre de risque.

Après le renforcement de la population d'ours des Pyrénées par trois ours slovènes en 1996 et 1997 les éleveurs du "pays Toy" (zone de Luz-Saint-Sauveur) redoutent qu'un ours vienne perturber leurs activités.

En 2003, plusieurs brebis ont été tuées. Ces attaques dans un secteur où l'ours avait disparu depuis 50 ans ont connu une certaine ampleur médiatique.

Le 20 septembre 2003 paraît au Journal Officiel le décret du 15 septembre 2003 relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Barèges-Gavarnie ».

L'ours incriminé, prétendument slovène, s'est révélé être l'ours Papillon de souche pyrénéenne. Il est mort en juillet 2004. Il avait vécu plus de vingt ans en Béarn sans provoquer d'histoires, et son comportement vers la fin a été celui d'un animal très âgé, incapable de saisir des proies naturelles et ayant perdu l'essentiel de ses capacités de défense.

L'originalité de la zone fréquentée par cet ours explique cette médiatisation. En effet, en parallèle aux attaques d'ours, un groupe d'éleveurs avait commencé à développer une AOC viande Barèges-Gavarnie. Cette AOC est devenue le cadre organisationnel, politique et médiatique de l'opposition à l'ours. Le syndicat de l'AOC a été créé par une éleveuse, Marie-Lise Broueilh, docteur en sociologie rurale, qui s'est installée dans la région, l'objectif étant de valoriser une production de qualité dans le cadre d'un élevage ovin en crise.

Grâce à cette AOC, et à l'établissement d'un cahier des charges strict et rigide, elle a procédé à une re-création identitaire autour des pratiques pastorales. La présidente du syndicat a notamment institué comme un dogme la pratique de la divagation pastorale (M-L Broueilh Le Pastoralisme, document présenté au Comité Départemental du Pastoralisme, Préfecture des Hautes-Pyrénées) et c'est en référence à cela que les tenants de l'AOC peuvent affirmer que l'ours n'est pas compatible avec un tel système et ceci au nom de la « tradition » : « ça fait deux cents ans que nos ancêtres les ont chassés d'ici, il n'y a pas de place dans la montagne pour les ours et nous » (M-L Broueilh, Dépêche du Midi, 23.04.03).

Dans son ouvrage "L'ours brun", Couturier note l'abattage d'ours à Barèges dans les années 1950. Donc, la disparition de l'ours des Hautes-Pyrénées ne remonte pas au-delà de 50 ans. En plus, la tradition jusqu'en 1960 était de faire garder les brebis par des bergers avec des chiens (patous, borders collies ou labrits), dans les Hautes-Pyrénées comme ailleurs. Ce n'est que récemment que les pratiques ont changé et 40 ans ne font pas une tradition.

Sous couvert de la "nécessité" de la pratique de la divagation pastorale et de la tradition, les troupeaux ayant subi ces attaques ne bénéficiaient d'aucune mesure de protection.

Rappelons que l'élevage en montagne, par définition, se pratique dans des régions à forte densité biologique où les prédateurs sont présents et où la prédation a toujours existé. La tradition de l'élevage comporte le gardiennage de troupeaux pour une meilleure sécurité, une surveillance de leur état sanitaire et un parcours adapté des pâturages. La présence du berger humanise la montagne et crée de précieux emplois. Les chiens de protection, les patous des Pyrénées, sont utilisés depuis des siècles dans la tradition pastorale pour protéger les troupeaux contre tous les prédateurs. L'octroi d'un label de qualité à une production ovine ne saurait ignorer cette richesse de la biodiversité. Faire de l'absence expresse de tout gardiennage et de toute clôture une condition de l'octroi du label est une hérésie. Cette clause n'a aucun impact sur la qualité gustative de la viande mais a pour conséquence automatique que les prédateurs doivent être éradiqués de tous les vastes espaces recouverts par l'AOC.

Au delà de l'affaire de l'AOC du pays Toy, il faut souligner que la tentation pourrait être forte de recourir un peu partout à ce type de manœuvre pour contourner les textes relatifs à la protection de la biodiversité et des milieux naturels. On pourrait ainsi justifier la destruction, ou ce qui revient au même les techniques aboutissant à empêcher toute installation, de rapaces dans des zones d'AOC pour des volailles en liberté, d'oiseaux insectivores et granivores pour des cultures non traitées, d'animaux piscivores près des plans d'eau où se pratique une pêche très extensive. Alors que les textes actuels, comme on le voit pour le cormoran, permettent pour les espèces qui prolifèrent et pour ces dernières seulement une régulation adaptée qui ne met en péril ni leur survie ni leur répartition.

Nous demandons par conséquent qu'on retire de toute AOC présente ou à venir les dispositions qui font de l'absence de toute protection contre les risques naturels et notamment la présence de prédateurs une condition de son attribution. "

Lien :

http://www.ours-loup-lynx.info/IMG/pdf/bilan-ours_Adet-Ferus-WWF_Mai-2008.pdf

2 - Note sur le comportement mal informé ou ambiguë de l'association "Slow-Food" :

<http://www.buvettedesalpages.be/2007/11/slow-food.html>

3 - Toutes les notes "AOC Barèges-Gavarnie" de la Buvette des Alpagnes :

http://www.buvettedesalpages.be/pastoralisme_aoc_bareges_gavarnie/index.html

Bonne lecture !

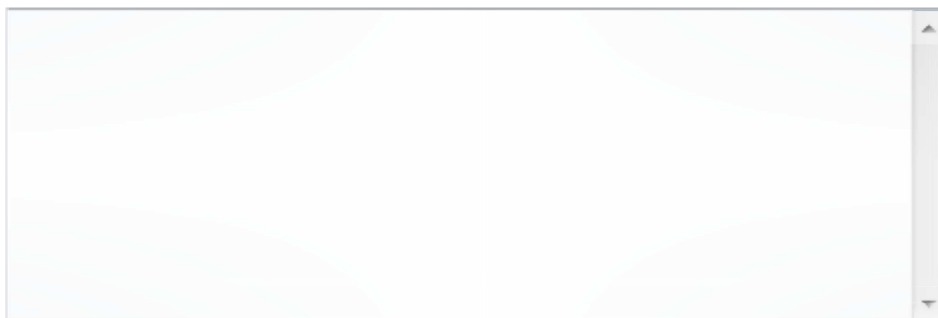
Baudouin de Menten sur 17 octobre 2008 dans Cyberaction, Pastoralisme - AOC Barèges-Gavarnie | Lien permanent

Tweet

0

Like

0



(Vous pouvez utiliser des balises HTML comme <i> et pour styler votre texte. Liens créés automatiquement.)

L'adresse email n'est pas affichée avec le commentaire.

POWERED BY  TypePad

[La Buvette des Alpagnes](#)

[Le Génie des Alpagnes](#)

[Institut Pas Très Moral du Haut-Béarn](#)

[Contact](#)